

## Journal N° 5 28 mai 2021

Le présent journal a pour objet de fournir à l'avance aux délégués, représentants et autres participants un certain nombre d'indications sur le programme de travail de l'Assemblée de la Santé. Le *Guide à l'usage des délégués à l'Assemblée mondiale de la Santé* (document [A74/DIV.12](#)) fournit des renseignements complémentaires.

Le journal ne constitue pas un compte rendu officiel des travaux de l'Assemblée de la Santé. Il paraît tous les jours ouvrables durant l'Assemblée de la Santé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

### Programme de travail du vendredi 28 mai 2021

<b>Horaire</b>	<b>Séances plénières</b> <i>Salle virtuelle 1</i>	<b>Commission A</b> <i>Salle virtuelle 2</i>	<b>Commission B</b> <i>Salle virtuelle 1</i>
10 h 00	Sixième séance plénière		
Immédiatement après la clôture de la séance plénière		Huitième séance	Cinquième séance
14 h 00		Neuvième séance	Sixième séance

#### Table des matières

1. Date et horaires des travaux
2. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
3. Compte rendu des séances
4. Réunions d'information stratégiques
5. Dispositions concernant la conduite des discussions en plénière
6. Annonces

#### Interprétation

L'interprétation sera assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Il est demandé aux délégués de parler distinctement et à un rythme normal afin de permettre une interprétation claire et précise au travers de la plateforme virtuelle. Les copies de toutes les déclarations doivent être envoyées au moins une heure à l'avance par courriel à [interpret@who.int](mailto:interpret@who.int). Veuillez indiquer clairement dans l'objet du message le nom de la délégation du pays ou du groupe.

Remarque : une déclaration de trois minutes prononcée à un débit oratoire normal représente environ 330 mots.

## 1. Date et horaires des travaux

Les travaux de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé se dérouleront de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (HNEC).

Conformément à la décision prise par le Conseil exécutif à sa cent quarante-huitième session, la clôture de l'Assemblée de la Santé sera prononcée le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 au plus tard.

## 2. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

*Vendredi 28 mai 2021*

### Sixième séance plénière

10 h 00

#### Point 6

##### Conseil exécutif : élection

– Document A74/57

#### Point 7

##### Distinctions

– Document A74/INF./1

#### Point 8

##### Rapports des commissions principales

##### Premier rapport de la Commission B

Document A74/58 (Projet), contenant une décision intitulée :

- *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

### Huitième et neuvième séances de la Commission A

Immédiatement après la clôture de la séance plénière et à 14 heures

##### Premier rapport de la Commission A

Document A74/60 (Projet), contenant trois résolutions intitulées :

- *Budget programme 2022-2023*
- *Réduire la charge des maladies non transmissibles en renforçant la prévention et la maîtrise du diabète*
- *Santé bucco-dentaire*

et trois décisions intitulées :

- *Suivi de la Déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles*
- *Rôle du mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans les travaux de l'OMS sur la participation des parties prenantes à la lutte contre les maladies non transmissibles*
- *Soins oculaires intégrés centrés sur la personne, cécité et déficience visuelle évitables comprises*

## **Point 13 (suite) (pilier 1)**

*L'examen du point 13 de l'ordre du jour sera subdivisé comme suit : points 13.2, 13.3 et 13.9 ; points 13.1, 13.5 et 13.8 ; points 13.4, 13.6 et 13.7*

---

### **Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif**

- **Point 13.1 (suite)**

#### **Action mondiale pour la sécurité des patients**

– Documents A74/10 Rev.1, A74/10 Add.4 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(5)

- **Point 13.5 (suite)**

#### **Résistance aux antimicrobiens**

– Document A74/10 Rev.1

- **Point 13.8 (suite)**

#### **Programme pour la vaccination à l'horizon 2030**

– Documents A74/9 et A74/9 Add.4

- **Point 13.4**

#### **Stratégie mondiale et plan d'action sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle**

– Documents A74/9, A74/A/CONF./1 et A74/A/CONF./1 Add.1

- **Point 13.6**

#### **Produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés**

– Document A74/9

- **Rubrique 13.7**

#### **Standardisation de la nomenclature des dispositifs médicaux**

– Document A74/9

*Si l'horaire le permet*

## **Point 19 (pilier 2)**

*(Les points 19, 20 et 21 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

### **Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya**

– Document A74/9

## **Point 20 (pilier 2)**

---

### **Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire**

– Document A74/18

## **Point 21 (pilier 2)**

---

### **Poliomyélite**

- Éradication de la poliomyélite
  - Document A74/19
- Planification de la transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification
  - Document A74/20

## Cinquième et sixième séances de la Commission B

Immédiatement après la clôture de la séance plénière et à 14 heures

### Deuxième rapport de la Commission B

Document A74/59 (Projet), contenant cinq résolutions intitulées :

- *Le meilleur état de santé que les personnes handicapées sont capables d'atteindre*
- *Renouveler l'engagement en vue d'accélérer les progrès vers l'élimination du paludisme*
- *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*
- *Accord entre l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation internationale de la Francophonie*
- *Participation du Saint-Siège à l'Organisation mondiale de la Santé*

et neuf décisions intitulées :

- *Réforme de l'OMS : gouvernance*
- *Journée mondiale des maladies tropicales négligées*
- *Examen des prestations accordées aux membres du Conseil exécutif*
- *Stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2016-2021*
- *Processus d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé : déclarations des candidats et aide financière au titre des frais de voyage pour les candidats*
- *Processus d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé : dispositions en cas d'imprévu*
- *Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS*
- *Stratégie mondiale de l'OMS dans le domaine de la santé, de l'environnement et des changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains*
- *Rôle du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà*

### Point 30 (pilier 4)

*(Les points 30.1, 30.2 et 30.3 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

### Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

#### • Point 30.1

##### **Rapport du Commissaire aux comptes**

- Documents A74/34 et A74/51

#### • Point 30.2

##### **Rapport du vérificateur intérieur des comptes**

- Documents A74/35 et A74/51

#### • Point 30.3

##### **Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes**

- Documents A74/37 et A74/51

## **Point 29 (suite) (pilier 4)**

*(Les points 29.1, 29.2, 29.3, 29.4 et 29.6 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

### **Questions financières**

- **Point 29.1**

**Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2020-2021, avec les états financiers vérifiés pour 2020**

– Documents A74/28, A74/29, A74/47 et A74/INF./4

- **Point 29.2 (suite)**

**État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution**

– Documents A74/31 et A74/48

- **Point 29.4**

**Barème des contributions pour 2022-2023**

– Documents A74/32 et A74/49

- **Point 29.6**

**Contributions des nouveaux Membres et Membres associés**

– Documents A74/33 et A74/50

## **Point 14 (pilier 1) [point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]**

*(Les points 14, 15 et 16 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

### **La santé dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

– Document A74/11

## **Point 15 (pilier 1) [point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]**

### **Personnels de santé**

- S'engager pour la santé : Plan d'action quinquennal pour l'emploi en santé et la croissance économique inclusive (2017-2021)

– Documents A74/12, A74/A/CONF./6 et A74/A/CONF./6 Add.1

- Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux

– Documents A74/13, A74/A/CONF./3 et A74/A/CONF./3 Add.1

## **Point 16 (pilier 1) [point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]**

### **Engagement à mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)**

– Document A74/14

## **14 h 00 Point 30.2 (suite)**

### **Rapport du vérificateur intérieur des comptes**

Prévention de l'exploitation sexuelle, des abus sexuels et du harcèlement sexuel

– Documents A74/36 et A74/51

## Point 34 (pilier 4)

---

### Questions soumises pour information

*En ce qui concerne les rapports de situation, les délégations seront invitées à poster des déclarations écrites sur le site Web.*

- **Point 34.1**

#### **Rapports de situation**

– Documents A74/43 et A74/43 Rev.1

#### **Pilier 1 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle**

- A. Structures durables de financement de la santé et couverture universelle (résolution WHA64.9 (2011))
- B. Prévention de la surdité et de la déficience auditive (résolution WHA70.13 (2017))
- C. Promotion de la santé des réfugiés et des migrants (décision WHA72(14) (2019))
- D. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
- E. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))

#### **Pilier 2 : Un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire**

- G. Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))

#### **Pilier 3 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être**

- H. Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé (résolution WHA72.7 (2019))
- I. Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement (décision WHA72(10) (2019))

***Samedi 29 mai 2021***

## **Dixième et onzième séances de la Commission A**

10 h 00 et 14 h 30

### **Point 19 (suite) (pilier 2)**

*(Les points 19, 20 et 21 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

### **Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya**

– Document A74/9

### **Point 20 (suite) (pilier 2)**

---

### **Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire**

– Document A74/18

## Point 21 (suite) (pilier 2)

---

### Poliomyélite

- Éradication de la poliomyélite
  - Document A74/19
- Planification de la transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification
  - Document A74/20

## Points 17 et 18 (suite) (pilier 2)

*L'examen des points 17 et 18 de l'ordre du jour sera subdivisé comme suit :*

---

### Point 17 Urgences de santé publique : préparation et interventions

### Point 18 Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19

- Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire, Renforcement de la préparation aux situations d'urgence sanitaire et Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19 (suite)
  - Documents (A74/9, A74/10 Rev.1, A74/17, A74/17 Add.1, A74/A/CONF./2, A74/A/CONF./7 et EB148/2021/REC/1, décision EB148(3))

## Septième et huitième séances de la Commission B

10 h 00 et 14 h 30

### Point 22 (pilier 3) [point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]

*(Les points 22 et 23 de l'ordre du jour seront examinés en même temps)*

---

### Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

- **Point 22.1**

#### Déterminants sociaux de la santé

– Documents A74/9 et EB148/2021/REC/1, résolution EB148.R2

### Point 23 (pilier 3) [point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]

---

#### Plan d'action mondial de l'OMS visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l'égard des femmes et des filles et à l'égard des enfants

– Documents A74/21, A74/A/CONF./8 et A74/A/CONF./8 Add.1

**Lundi 31 mai 2021**

## Douzième et treizième séances de la Commission A

10 h 00 et 14 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

## Neuvième et dixième séances de la Commission B

10 h 00 et 14 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

*Mardi 1<sup>er</sup> juin*

#### **Quatorzième séance de la Commission A**

10 h 00

**Mise au point définitive des résolutions et des rapports**

#### **Onzième séance de la Commission B**

10 h 00

**Mise au point définitive des résolutions et des rapports**

#### **Septième séance plénière**

Immédiatement après la fin des travaux des Commissions A et B

**Point 8**

---

**Rapports des commissions principales**

**Point 9**

---

**Clôture de l'Assemblée de la Santé**

### **3. Compte rendu des séances**

#### **Sixième séance de la Commission A**

*Présidence :*

D<sup>e</sup> Adriana Amarilla (Paraguay)

**Points 11 et 12 (pilier 4)**

---

**Point 11      *Projet de budget programme 2022-2023***  
**et Point 12    *Informations actualisées sur le cadre de résultats de l'OMS***

La Présidente a ouvert la séance par l'examen du point 11 *Projet de budget programme 2022-2023* et du point 12 *Informations actualisées sur le cadre de résultats de l'OMS* et a appelé l'attention de la Commission sur les documents A74/5 Rev.1, A74/6, A74/7, A74/8 et A74/9. La Commission a été invitée à examiner le projet de résolution intitulée *Budget programme 2022-2023* tel qu'il figure dans le document A74/5 Add.1.

Le Président du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif a présenté les rapports du Comité qui figurent dans les documents A74/46 et A74/47. La discussion a été ouverte. À l'invitation de la Présidente, le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note des rapports figurant dans les documents A74/46 et A74/47 et a approuvé le projet de résolution qui figure dans le document A74/5 Add.1.

Le Directeur général, le D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est adressé à la Commission puis la Présidente a clos le débat sur ces points de l'ordre du jour.



### **Point 13 (suite) (pilier 1)**

*L'examen du point 13 de l'ordre du jour a été subdivisé comme suit : points 13.2, 13.3 et 13.9 ; points 13.1, 13.5 et 13.8 ; points 13.4, 13.6 et 13.7.*

---

#### **Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif**

La Présidente a ouvert le débat sur le premier groupe de points de l'ordre du jour (13.2, 13.3 et 13.9) et a appelé l'attention de la Commission sur les documents A74/9, A74/10 Rev.1, A74/10 Add.1, A74/10 Add.2 et A74/10 Add.3. La Commission a été invitée à examiner le projet de décision figurant dans le document EB148(7), le projet de résolution figurant dans le document EB148.R1, le projet de décision figurant dans le document A74/A/CONF./4, le projet de résolution figurant dans le document A74/A/CONF./5 et le projet de décision figurant dans le document A74/9 Add.3.

La Commission a été invitée à faire des observations. La Présidente a annoncé qu'en raison de contraintes de temps, le débat sur ces points reprendrait à la prochaine séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

### **Troisième séance de la Commission B**

*Présidence :*

D<sup>r</sup> Søren Brostrøm (Danemark)

#### **Premier rapport de la Commission B (Projet)**

Le Président a ouvert la séance et le Secrétariat a donné lecture du premier projet de rapport de la Commission B, le document A74/58 (Projet), dans lequel figure une décision intitulée :

- *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*

La résolution a été approuvée et le premier projet de rapport de la Commission B a été adopté.

### **Point 26 (pilier 4)**

*(Les points 26.1, 26.2, 26.3, 26.4, 26.6, 26.7 et 26.8 ont été examinés en même temps)*

---

#### **Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif**

##### **Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**

Le Président a ouvert le débat sur les points 26.1, 26.2, 26.3, 26.4, 26.6, 26.7 et 26.8 de l'ordre du jour. Il a appelé l'attention de la Commission sur les documents A74/9, A74/INF./3, A74/9 Add.2, A74/23, A74/25, A74/52, A74/53 et A74/55, et sur le projet de décision EB148(7) qui figure dans le document EB148/2021/REC/1, le projet de décision EB148(10) qui figure dans le document EB148/2021/REC/1, le projet de décision EB147(11) qui figure dans le document EB147/2020/REC/1, le projet de résolution EB148.R6 qui figure dans le document EB148/2021/REC/1, le projet de décision EB148(13) qui figure dans le document EB148/2021/REC/1, le projet de résolution qui figure dans le document A74/B/CONF./2, ainsi que le document A74/B/CONF.2 Add.1, et le projet de résolution EB148.R4 qui figure dans le document EB148/2021/REC/1.

Il a donné la parole au représentant du Conseil exécutif, qui a fait quelques observations liminaires. Il a ensuite donné la parole au Président du Comité du programme, du budget et de l'administration, qui a fait quelques observations liminaires sur les débats du Comité. Le Président a ensuite invité les membres de la Commission à faire des observations sur le groupe de points de l'ordre du jour et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. Le Comité a pris note des rapports figurant dans les documents A74/9, A74/23, A74/25, A74/53, A74/55 et a adopté les décisions EB148(9), EB148(10), EB147(11) et EB148(13), les résolutions EB148.R6 et EB148.R4 et le projet de résolution figurant dans le document A74/B/CONF./2.

La séance a été suspendue.

## Septième séance de la Commission A

*Présidence :*

D<sup>re</sup> Adriana Amarilla (Paraguay)

### Point 13 (suite) (pilier 1)

*L'examen du point 13 de l'ordre du jour a été subdivisé comme suit : points 13.2, 13.3 et 13.9 ; points 13.1, 13.5 et 13.8 ; points 13.4, 13.6 et 13.7.*

---

#### Le point sur les questions examinées par le Conseil exécutif

La Présidente a ouvert la séance et a repris le débat sur le premier groupe de points de l'ordre du jour (13.2, 13.3 et 13.9). À l'invitation de la Présidente, le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. Le D<sup>r</sup> Hans Kluge, Directeur régional de l'OMS pour l'Europe, et le Dr Poonam Singh, Directeur régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est, ont été invités à s'adresser à la Commission.

La Commission a pris note des rapports figurant dans les documents A74/9, A74/10 Rev.1, A74/10 Add.1, A74/10 Add.2 et A74/10 Add.3. Les projets de décisions figurant dans les documents EB148(7), A74/A/CONF./4 et A74/9 Add.3, ainsi que les projets de résolutions figurant dans les documents A74/A/CONF./5 et EB148.R1, ont été approuvés sans amendement.

À l'invitation de la Présidente, le D<sup>r</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, s'est adressé à la Commission.

La Présidente a clos l'examen de ce groupe de points de l'ordre du jour.

La Présidente a invité la Commission à faire des observations sur le deuxième groupe de points (13.1, 13.5 et 13.8) et a appelé l'attention de la Commission sur les documents A74/9, A74/9 Add.4, A74/10 Rev.1 et A74/10 Add.4. La Commission a été invitée à examiner le projet de décision EB148(5) tel qu'il figure dans le document EB148/2021/REC/1. La Présidente a invité le représentant du Conseil exécutif à faire quelques observations liminaires et la discussion a été ouverte.

En raison de contraintes de temps, il a été décidé de suspendre le débat. L'examen de ce groupe de points reprendra à la prochaine séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

## Quatrième séance de la Commission B

*Présidence :*

D<sup>r</sup> Søren Brostrøm (Danemark)

### Point 26.5 (pilier 4)

#### Processus d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

Le Président a ouvert le débat sur ce point de l'ordre du jour et a invité la Commission à examiner les rapports figurant dans les documents A74/24, A74/24 Add.1, A74/24 Add.3 et A74/54, ainsi que le projet de décision EB148(11), qui figure dans le document EB148/2021/REC/1, et un autre projet de décision, qui figure dans le document A74/24 Add.2.

Il a donné la parole au représentant du Conseil exécutif, qui a fait quelques observations liminaires. Il a ensuite donné la parole au Président du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif, qui a fait des observations liminaires sur les débats du Comité. Le Président a ensuite invité les membres de la Commission à faire des observations et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. La Commission a pris note des rapports figurant dans les documents A74/24 et A74/24 Add.1 et a adopté la décision EB148(11) ainsi que le projet de décision qui figure dans le document A74/24 Add.2.

Le Président a clos le débat sur ce point de l'ordre du jour.

## Points 27 et 28 (pilier 4)

*(Les points 27 et 28 de l'ordre du jour ont été examinés en même temps)*

---

### **Point 27 Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS** **Point 28 Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**

Le Président a ouvert le débat sur les points 27 et 28 et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a pris note des rapports figurant dans les documents A74/26 et A74/27 et a approuvé le projet de décision contenant les recommandations suivantes :

- désigner à nouveau M<sup>me</sup> Yanjmaa BINDERIYA (Mongolie) en qualité de membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMS pour un mandat de trois ans, jusqu'à la clôture de la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024 ;
- désigner à nouveau le D<sup>r</sup> Kai ZAEHLE (Allemagne) en qualité de membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'OMS pour un mandat de trois ans, jusqu'à la clôture de la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2024.

Le Président a clos le débat sur ce point de l'ordre du jour.

## Point 31 (pilier 4)

---

### **Questions administratives et juridiques**

- **Point 31.2**

#### **Accords avec des organisations intergouvernementales**

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a approuvé le projet de résolution qui figure dans le document A74/44. Le Président a clos le débat sur ce point de l'ordre du jour.

## Point 32 (pilier 4)

---

### **Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport qui figure dans le document A74/38 et a approuvé le projet de résolution figurant dans le document A74/B/CONF./1. Le Président a clos le débat sur ce point de l'ordre du jour.

## Point 33 (pilier 4)

*(Tous les points subsidiaires ont été examinés)*

---

### **Informations actualisées et rapports futurs**

- Systèmes de soins d'urgence en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle : assurer des soins rapides pour les personnes gravement malades ou blessées
- Rhumatisme articulaire aigu et cardiopathies rhumatismales
- Stratégie mondiale de l'OMS dans le domaine de la santé, de l'environnement et des changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains
- Rôle du secteur de la santé dans l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note des rapports qui figurent dans les documents A74/39, A74/40, A74/41 et A74/42 et a approuvé les projets de décisions figurant dans les documents A74/41 et A74/42.

Le Président a clos le débat sur ce point et la séance a été suspendue.

## 4. Réunions d'information stratégiques

Les séances d'information stratégiques suivantes auront lieu pendant la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé et seront retransmises en direct à l'adresse <https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/05/25/default-calendar/strategic-briefings-seventy-fourth-world-health-assembly>.

### Vendredi 28 mai

13 h 10-13 h 50

Prévention de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels : de la politique à la pratique (pilier 4)

## 5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

### Déclarations orales

---

Les délégués des États Membres sont priés de respecter le temps de parole imparti pendant les séances virtuelles : les déclarations des États Membres et des Membres associés sont limitées à trois minutes (330 mots) en cas d'intervention à titre individuel, sauf celles prononcées lors de l'examen des points 17 (Urgences de santé publique : préparation et action) et 18 (Préparation et action en matière de santé mentale dans le cadre de la pandémie de COVID-19). En ce qui concerne les (3) déclarations prononcées dans le cadre de ces deux points, le temps de parole accordé aux États Membres et aux Membres associés est de quatre minutes (440 mots). Les déclarations des Régions et des groupes sont limitées à quatre minutes (440 mots). Il est déconseillé aux délégations qui prononcent des déclarations de groupe de prendre la parole ensuite pour faire une déclaration à titre individuel. En outre, il est déconseillé aux délégations au nom desquelles une déclaration de groupe est prononcée de prendre la parole ensuite, sauf pour soulever brièvement des points qui n'ont pas été abordés dans la déclaration de groupe.

Les déclarations des observateurs, des représentants invités des organisations des Nations Unies et des autres organisations intergouvernementales participantes sont limitées à deux minutes (220 mots), et les déclarations des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'Organisation sont limitées à une minute. Sur certains points de l'ordre du jour, un nombre limité d'acteurs non étatiques feront des déclarations groupées limitées à trois minutes.

Afin que leurs interventions soient interprétées le plus clairement possible, les délégués sont priés d'envoyer au moins une heure à l'avance une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse [interpret@who.int](mailto:interpret@who.int), de fermer les fenêtres pour réduire le bruit de fond et d'utiliser des écouteurs de qualité et un microphone doté d'un dispositif de suppression de l'écho.

### Exposés écrits

---

Les États Membres et les Membres associés sont invités à présenter des déclarations écrites qui seront publiées sur le site Web dans la langue où elles sont rédigées, conformément aux lignes directrices concernant les déclarations écrites énoncées dans la décision EB146(17).

Les observateurs, les représentants invités des organisations des Nations Unies et des autres organisations intergouvernementales participantes sont également invités à présenter des déclarations écrites conformément à ces lignes directrices. Les acteurs non étatiques sont invités à soumettre des déclarations écrites selon les informations pratiques pour les représentants des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS.

Conformément aux lignes directrices, les déclarations peuvent être rédigées dans l'une des six langues officielles de l'OMS et ne doivent pas dépasser 500 mots pour les déclarations individuelles et 800 mots pour les déclarations de groupe. Elles doivent être envoyées à l'adresse [statements@who.int](mailto:statements@who.int), en indiquant clairement dans l'objet du message le point de l'ordre du jour à laquelle elle se rapporte.

## Déclarations vidéo

---

Les États Membres et les Membres associés peuvent soumettre une déclaration vidéo préalablement enregistrée au lieu d'intervenir en direct. Les déclarations vidéo, qui doivent parvenir au plus tard le mercredi 19 mai (en fin de journée), peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <https://bit.ly/31VHUFp>. La durée maximale des déclarations vidéo est de trois minutes pour les États Membres et les Membres associés et de quatre minutes pour les groupes. En envoyant chaque vidéo, il faut indiquer clairement dans le champ « description » le point de l'ordre du jour à laquelle elle se rapporte. Les vidéos parvenues hors délai, plus longues que la durée maximale autorisée ou étiquetées de telle sorte qu'il est impossible de savoir à quel point de l'ordre du jour elles se rapportent ne pourront pas être lues. Les déclarations vidéo pourront faire partie du contenu diffusé en direct et figureront donc dans les actes officiels.

## 6. Annonces

### Plateforme virtuelle pour la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé

---

La plateforme Zoom sera utilisée pour les séances virtuelles de la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé. Afin d'assurer une bonne qualité sonore sur la plateforme virtuelle, quand vous prenez la parole pour faire une déclaration, sélectionnez le canal d'interprétation correspondant à la langue dans laquelle vous prévoyez de vous exprimer et utilisez un casque de qualité, un micro avec suppression d'écho et une webcam. Nous vous recommandons d'utiliser un ordinateur plutôt qu'un smartphone ou une tablette et de télécharger la dernière version du logiciel Zoom. Veuillez prononcer votre déclaration à une vitesse modérée afin qu'elle puisse être interprétée et que votre message soit transmis clairement et avec précision.

### Aide

---

Pour toute demande d'aide liée à la plateforme virtuelle, envoyez un courriel à l'adresse [GBS-IT-Support@who.int](mailto:GBS-IT-Support@who.int).

### Diffusion vidéo en streaming

---

Les séances plénières et les séances des Commissions A et B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être visionnées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

Anglais : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=en](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=en)  
Arabe : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=ar](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=ar)  
Chinois : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=zh](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=zh)  
Espagnol : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=es](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=es)  
Français : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=fr](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=fr)  
Russe : [https://player.4am.ch/who/20210524-0601\\_wha74/player.html?lang=ru](https://player.4am.ch/who/20210524-0601_wha74/player.html?lang=ru)

### Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

---

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application dans votre appareil.



===